

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 92 (1995)
Heft: 1-2

Rubrik: Communiqués ; Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués - Convocations

Concours des ruchers SAR 1995

Apiculteurs des sections d'Hérens, Conthey, Sion et Sierre, cela vous concerne tout particulièrement.

En effet, le concours se déroulera dans la 12^e circonscription.

Conditions de participation: être membre de la SAR depuis trois ans au moins. Posséder 5 colonies au minimum. Présenter toutes les ruches. L'inscription est gratuite.

Après entente avec les sections concernées, deux visites seront effectuées par le jury.

Les participants au concours doivent s'annoncer à leur président de section avant le 31 mars 1995.

Les présidents sont responsables de rassembler et transmettre ces inscriptions au président du jury pour le 15 avril 1995.

Important. Les sections concernées doivent désigner le membre du jury représentant la circonscription et son suppléant et communiquer son adresse au jury pour le 31 mars 1995.

Il doit être conseiller apicole ou moniteur.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Fernand Bovy, concours des ruchers SAR, 1261 Le Vaud

P.-S. - La circonscription N° 9 se prépare pour le concours 1996.

Société d'apiculture Erguel-Prévôté et Pied-du-Chasseral: Les réunions et cours de

vulgarisation apicole reprendront le **lundi 27 février 95**. Rendez-vous à **20 h au Restaurant Central à Tavannes**.

Venez nombreux à ces réunions afin d'animer les débats, de résoudre éventuellement vos problèmes apicoles et de parfaire vos connaissances.

Votre conseiller, les moniteurs et inspecteurs seront à votre disposition et vous remercieront par avance de votre présence.

La date de l'assemblée générale 1995 a été fixée au **vendredi 10 mars**. L'ordre du jour et le lieu vous seront communiqués ultérieurement. Veuillez retenir la date, afin d'assister nombreux à cette assemblée.

Le conseiller: W. Schneeberger

Comité de la Société d'apiculture de Sierre: Assemblée générale, le **vendredi 10 mars 1995**. Sortie d'été, le **mardi 15 août 1995** (Apimondia).

Société d'apiculture de Lausanne: **Mardi 22 février 1995, à 19 h 30**, assemblée générale au Boscal (maison forestière de la Ville de Lausanne), au Chalet-à-Gobet. Elle sera agrémentée par une conférence avec dias de M. René Badan, chef du Service des forêts, domaines et vignobles de la Ville de Lausanne. Une convocation individuelle sera adressée à tous les membres.

Le comité

FRIBOURG

Société d'apiculture de la Sarine L'abeille fribourgeoise: Nous invitons tous nos membres à participer à nos soirées de vulgarisation à l'occasion de nos stamms mensuels qui ont été fixés aux dates suivantes: **lundi 13.2.1995** (essaims naturels et artificiels, nucléis); **lundi 13.3.1995** (préparation des colonies au printemps). Toutes les séances se dérouleront au **Restaurant de la Chaumière à Neyruz, à 20 h**. Quant à l'assemblée générale, elle est prévue à mi-avril.

Société d'apiculture de Marly et environs: Nos prochaines rencontres d'hiver auront lieu

aux dates suivantes: **3 février, 3 mars, à 20 h au local habituel à Marly**. Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, je vous présente mes cordiales salutations.

Le secrétaire: L. Schorderet

GENÈVE

Société genevoise d'apiculture: Pour notre assemblée mensuelle du **13 février**, nous nous retrouverons comme d'habitude à la **Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias, à 20 h 30**. Au programme: Apimondia 1995. Autre date à retenir: **lundi 13 mars**.

Le vice-président: M.-E. Favre



NEUCHÂTEL

Société d'apiculture du Val-de-Ruz: L'assemblée générale aura lieu le **17 février, à 20 h, à l'Hôtel de Commune de Dombresson**; elle sera suivie d'un petit exposé avec diapositives sur les tourbières neuchâteloises et les oiseaux. Invitation à tous les amis.

Le comité

VAUD

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture: Assemblée des délégués, **samedi 18 février 1995, à 13 h 30**, à l'Hôtel des Trois-Sapins, à Bière.

Ordre du jour:

1. Contrôle des délégués et ouverture des débats.
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente assemblée du 19 février 1994.
3. Rapports:
 - a) du président
 - b) du caissier
 - c) de la commission vérificatrice des comptes,

soit les délégués des sections du Jorat et de la Côte vaudoise.

4. Approbation des comptes de l'exercice 1994 et décharge au comité de la fédération.

5. Etude et approbation du budget de la FVA pour 1995 et décharge au comité de la fédération.

6. Nominations statutaires (le secrétaire de la FVA a demandé sa démission, nous attendons des propositions pour son remplacement). Désignation de la commission vérificatrice des comptes pour 1995: les sections de la Côte vaudoise et la Menthue.

7. Rapport de la vulgarisation apicole.

8. Rapport d'activité des moniteurs-éleveurs.

9. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'inspecteur cantonal.

10. Discussions sur les voeux et observations des sections. Apimondia. Divers et propositions individuelles.

Une pause aura lieu vers 15 h. Elle sera suivie par une conférence de M. Vital Casut sur le miel. M. Casut était responsable du contrôle du miel SAR. Le miel, produit principal de nos avettes, mérite une attention particulière.

Avec les remerciements anticipés et les meilleurs compliments de la part de chaque membre de votre comité.

Bien à tous.

Votre secrétaire

A VENDRE

1 rucher pavillon

de 24 ruches, dont 8 habitées, ainsi que tout le matériel apicole. Prix à discuter.

Laurent Fragnière, Granges-sur-Marly, 1723 Marly
tél. (037) 22 62 42, dès 18 h

A VENDRE

11 ruches Bürki

dont 7 habitées + tout le matériel. Bas prix. S'adresser à

Louis Berger, 1530 Payerne
tél. (037) 61 46 85

